



CARREFOUR  
GROUPE

Mme Marie-Hélène Chavigny,  
Directrices des Relations Sociales France  
du groupe Carrefour,  
93, avenue de Paris,  
91342 Massy Cedex.

Chartres, le 24 mars 2020

**Objet : Communication d'un point sur la cellule de crise et la hotline.**

Mme la Directrice des Relations Sociales du groupe,

Au moment où j'écris ces quelques lignes, **nous n'avons pas de bilan officiel concernant le nombre de cas avérés de COVID 19**, de cas probables, ni le nombre de signalements et de dossiers suivis par la hotline.

**La suspension des réunions de CSEC et des différentes commissions dans les sociétés du groupe pour des raisons sanitaires, ne justifie pas que les élus ne soient pas informés.**

**Nous demandons qu'un point sur le nombre de cas avérés et probables (par société et par établissement) nous soit transmis. Nous souhaitons avoir également un point sur l'activité de la hotline (nombre d'appels et de signalement).**

**Cette demande, nous la faisons afin de pouvoir donner à nos délégués la possibilité de nous remonter les cas qui n'auraient pas été signalés.** Ceci sans vouloir polémiquer et dans un souci de veiller à l'intérêt de chacun et surtout à la santé de nos collègues).

Nous tenons à dire que la direction nationale a établi des règles et des procédures extrêmement claires afin de protéger les salariés. **Malheureusement, nous constatons dans un certain nombre de cas dans les établissements, de fortes réticences à les appliquer** (notamment en matière de confinement des équipes lors de cas avérés ou probables).

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la directrice des relations sociales France du Groupe, l'expression de nos sentiments distingués.

Le délégué syndical CFDT de groupe France  
Sylvain Macé